

Extrait du Paroisse du Saint Esprit Paris 12°

<http://www.st-esprit.org/Edito,837.html>

# **Edito**

- Editos -

Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2013

---

**Paroisse du Saint Esprit Paris 12°**

---

Nous avons préparé, puis vécu ensemble les célébrations du temps du Carême, puis celles de la Semaine Sainte qui nous conduisent au coeur de notre foi chrétienne. Le baptême de Raphaëlle, Catherine, Maeva, Tania, Christopher, Gertrude à la Vigile Pascale, puis de Joseph et Evelyne le dimanche de Pâques, ont été autant d'invitations à prendre conscience de la jeunesse de l'Evangile et de la Mission qui nous est confiée de témoigner à temps et à contretemps. Plusieurs personnes de passage nous ont dit avoir senti la ferveur de notre communauté. « L'Eglise a toujours apporté un soin particulier à célébrer les trois jours « pendant lesquels le Christ a souffert, s'est reposé et est ressuscité » (Saint Ambroise). Aussi le Triduum pascal de la passion et de la résurrection du Seigneur est-il considéré à juste titre comme le sommet de l'année liturgique. » (Pierre Journel) Que Dieu vous comble, grâce sur grâce. Que chacun soit remercié pour son investissement, sa présence, sa prière, son service... Comme l'évangile du dimanche des Rameaux nous le faisait comprendre : « **le Seigneur a besoin de nous...** ».

Ainsi pouvons-nous glorifier Dieu dans sa Miséricorde. C'est le 30 avril 2000 que le pape Jean-Paul institue le dimanche de la divine miséricorde, une semaine après Pâques. Il répondait ainsi à la demande du Christ à sa soeur Faustine : « *Ma fille, parle au monde entier de mon inconcevable Miséricorde. Je désire que la Fête de la Miséricorde soit le recours et le refuge pour toutes les âmes, et surtout pour les pauvres pécheurs. En ce jour les entrailles de ma Miséricorde sont ouvertes, je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma miséricorde ; toute âme qui se confessera (dans les huit jours qui précèdent ou suivent ce dimanche de la Miséricorde) et communiera, recevra le pardon complet de ses fautes et la remise de leur peine ; en ce jour sont ouvertes toutes les sources divines par lesquelles s'écoulent les grâces ; qu'aucune âme n'ait peur de s'approcher de moi, même si ses péchés sont comme l'écarlate. [...] La Fête de la Miséricorde est issue de mes entrailles, je désire qu'elle soit fêtée solennellement le premier dimanche après Pâques. Le genre humain ne trouvera pas la paix tant qu'il ne se tournera pas vers la source de ma Miséricorde.* » (Petit Journal, § 699).

Glorifier Dieu dans sa miséricorde revient à suivre le même chemin d'**abandon** et de **confiance** de Jésus à son Père. Il Lui remet tout entre ses mains, son Esprit et, dans une intercession continuelle, chacune de nos vies. Il n'y a plus à chercher dans les lieux de mort, mais à **accueillir la Vie sans cesse renouvelée, et à tourner notre coeur vers le lieu où Dieu nous envoie, car c'est là qu'Il nous précède.** Il est Ressuscité !

Père Gilles Rousselet